



21^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ACOC 2022-2023

DATE ET HEURES : Mardi 6 juin 2023 | 14h30 à 16h30

LIEU : en présence au Local H-2018 au Cégep de Saint-Hyacinthe

Et en virtuel sur ZOOM :

<https://us06web.zoom.us/j/88184403838?pwd=Q2YwUTF2NXdTM29LcmdrMzNYchQQT09>

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale et mot de bienvenue

2. Présentation du Cégep de Saint-Hyacinthe (invitée)

Mme Hulman, directrice des communications du cégep de Saint-Hyacinthe nous présente le cégep de Saint-Hyacinthe et ses particularités. Elle souligne notamment que le cégep de Saint-Hyacinthe est un cégep vert, qu'il est le seul cégep de la Rive-Sud à offrir Sciences, lettres et arts, la technique d'interprétation théâtrale et la technique de production scénique. Le cégep offre également plusieurs centres d'aides pour les personnes étudiantes. Dès septembre 2023, il y aura une nouvelle équipe de golf mixte. Un projet d'agrandissement est à venir dans les prochaines années.

3. Nomination d'une présidence et secrétaire d'assemblée

Tania Milani propose Charles Laliberté comme président d'assemblée. Julie Beauséjour appuie.

Tania Milani propose Rebecca Bilodeau comme secrétaire d'assemblée. Myriam Blanchette appuie.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Annick propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Simon Thériault.
- L'ordre du jour est adopté.

5. Mot de la présidence et Rapport du conseil exécutif pour l'année 2022-2023

La présidente débute l'assemblée avec une présentation des membres de l'exécutif. Elle souligne le départ de Geneviève Dumais et de Diane Fortin du conseil exécutif et les remercie de leur implication.

Elle poursuit avec un rapport des activités accomplies dans la dernière année. Elle souligne notamment :



- Présence et participation à 14 réunions au groupe de travail sur les activités favorisant la réussite au ministère de l'Enseignement supérieur
- Création d'un questionnaire, réseautage informel et partages de bonnes pratiques auprès des membres comprenant trois volets : l'identification d'un porte-parole par cégep, partage des outils de travail et partage des bonnes pratiques.
- Poursuite de la participation aux réunions du comité de la valorisation des services d'orientation en lien avec la mesure 1.3. du plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur (MES)
- Participation à quatre réunions d'un comité sur la valorisation de l'orientation en collaboration avec les trois universités (UdeS, ULaval, UQAM), l'OCOCQ, l'ACOP et l'AQPDDC et collaboration à la rédaction d'une lettre commune concernant les bourses perspectives Québec adressée à la sous-ministre

6. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale (juin 2022)

- Aucune modification n'est demandée au procès-verbal.
- Le procès-verbal est proposé par Lucie Fortin, appuyée par Jean-François Therrien.
- Le procès-verbal est adopté.

7. Questions/suites relevant du procès-verbal

Il n'y a aucune question/suivi.

8. État financier de l'ACOC pour l'année 2021-2022

- Diane présente le rapport financier 2021-2022.
- Steeve Villeneuve propose l'adoption du bilan financier, appuyée par Éric Gagné.
- Le rapport financier est adopté à l'unanimité

9. Nomination d'une présidence et scrutateur d'élection

- Tania Milani propose Charles Laliberté comme président d'élection et Rebecca Bilodeau comme scrutatrice, appuyée par Lucie Fortin
- Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

10. Élection des officiers du Conseil exécutif (année impaire) :

10.1 Présidence

Jean-François Therrien propose Tania Milani, appuyé par Julie Beauséjour

Tania Milani accepte.



Elle est élue à l'unanimité.

10.2 Trésorerie

Benoit Dumais propose Jean-François Therrien, appuyé par Lucie Fortin.

Jean-François Thérien accepte.

Il est élu à l'unanimité.

10.3 Secrétariat (poste ouvert)

Lucie Fortin propose Marie-Andrée Crevier.

Lucie Fortin propose Manon St-Pierre.

Marie-Andrée Crevier refuse.

Manon St-Pierre accepte.

Elle est élue à l'unanimité.

10.4 Conseils (postes ouverts)

Jean-François Therrien propose Éric Lafrenière.

Benoit Dumais propose Érica Deveau.

Éric Lafrenière accepte.

Érica Deveau accepte.

Ils sont élus à l'unanimité.

Tania Milani remercie les gens de leur implication.

11. Changement aux statuts des membres de l'ACOC

Tania Milani présente la proposition 1 de changement aux statuts des membres de l'ACOC qui implique de réduire les catégories de membre en passant de 4 à 2 afin de simplifier le tout. Ainsi, il y aurait des membres réguliers (travaillant à titre de c.o. au collégial et membre de l'OCCOQ) et les membres honoraires (personne ayant contribué de façon exceptionnelle au domaine de l'orientation et les personnes retraitées). Les non-membres pourraient venir aux activités de perfectionnement ou événement à un tarif régulier.

Catherine Gagnon propose, Julie Beauséjour appuie.



Diane Fortin propose un amendement avec l'ajout de du libellé « membre ou non de l'OCCOQ» à la catégorie membre honoraire. Julie Beauséjour appuie.

La proposition 1 est adoptée à l'unanimité.

Tania Milani présente la proposition 2 de changement aux statuts des membres de l'ACOC qui implique d'inclure dans les frais d'inscription du Congrès la cotisation d'adhésion à l'association au montant de 50\$ pour une période de 2 ans. Le but est de favoriser un sentiment d'implication, procurer une marge de manœuvre financière, faciliter la mise à jour des membres et de faciliter les contacts des c.o. dans les cégeps. La cotisation débutera au congrès 2024.

Éric Lafrenière propose, Marie-France Touchet appuie.

La proposition 2 est adoptée à l'unanimité.

12. Varia

Tania Milani nous communique des informations sur le prochain congrès qui se tiendra à Rimouski les 5,6 et 7 juin 2024.

13. Levée de l'assemblée générale

Levée de l'assemblée à 16h15.

La secrétaire d'assemblée : Rebecca Bilodeau, c.o.

La présidente,

Tania Milani, M. Éd., c.o.

